



PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

LETTRE DE LA PRESIDENCE

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :
Jacqueline GONET

Vice-Présidente :
Christiane FOURMOND

Secrétaire général :
Maurice BOLTE

Trésorier :
Jean-Marie POULIQUEN

Trésorier-adjoint :
Alexis MAVROCORDATO

Comité de rédaction :

Directeur de publication :
Alexis MAVROCORDATO
40-06-50-73

Rédactrice en chef :
Jacqueline GONET
16-1-40-57-53-15

Membres :
Bernard BRILLET
Jean-Pierre PEAN
Jean-Marie POULIQUEN
Laurent VICARI

Mes cher (e) s collègues,

Notre assemblée générale est prévue en fin d'année. J'aurais alors le plaisir de vous présenter le bilan de l'année 1994-95. Mais à la fin de ce 1er semestre, je souhaite vous rendre compte de l'exécution du programme prévisionnel publié en Janvier dans le bulletin N°3.

L'annuaire a été édité et diffusé. Son expédition a été subordonnée à l'accord de la CNIL (N° 36.6334) qui a été donné le 24 Mai 1995. La diffusion du N°4 de prospective qui annonce la sortie de l'annuaire s'en est trouvé largement retardée. L'accueil de la nouvelle promotion a été réalisé. Les contacts et rencontres avec l'Union se maintiennent. Des réunions et diners ont été organisés sur le plan local.

Pour le second semestre notre programme va se trouver plus profondément modifié. Nous avons prévu un temps fort : un colloque d'automne dans le cadre du 50ème anniversaire de la création de la fonction publique. J'ai été reçu à la fonction publique pour lui exposer notre projet et solliciter sa caution. Mais, le Ministère n'a pas souhaité appuyer le projet : le calendrier électoral, les délais de réalisation, le fait qu'il se soit déjà engagé pour un colloque avec l'ENA, représentaient autant d'éléments peu favorables. Mais à défaut de nous appuyer la DGAFP nous laisse libres de faire ce que nous voulons ... Livrés à nous-mêmes, nous n'en avons jamais douté.

Notre bureau a maintenu le principe d'un colloque, mais en repoussant celui-ci à une date ultérieure qui sera fixée lors de notre prochaine AG. Nous le ferons peut-être dans une perspective plus restreinte, mais nous avons à arrêter son contenu. Le 13 juin, un groupe de travail s'est réuni pour y réfléchir. Il a été décidé de mener une enquête préalable pour procurer aux ateliers du colloque une matière à réflexion appuyée sur des réalités de terrain et qui corresponde à vos perceptions et à vos souhaits.

Je suis persuadée que vous comprendrez l'importance du questionnaire que vous recevrez et de vos réponses pour notre association.

D'avance merci.

La Présidente

INTERMINISTÉRIEL : ETRE OU NE PAS ETRE

Dans un article intitulé « Interministérialité – Interprofessionnalité : Les IRA ou l'ENSP ? », Jean-Pierre HARDY des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile de France dénonce la réforme de la formation des I.A.S.S.

Remplacer deux années de formation à l'ENSP par une année dans un IRA suivi d'une année à l'ENSP résulterait d'un « diktat de la fonction publique » soucieuse uniquement de « sauvegarder le plan de charge des IRA ». Pour notre part, nous voyons là le résultat de longues négociations avec le Ministère de la Santé qui aboutissent à un retour de la logique de formation interministérielle qui a présidé à la création des IRA. Le système d'un an à l'IRA et d'un an à l'ENSP était la règle jusqu'à il y a 3 ans. Personne ne s'en est plaint. Par contre, la remise en cause de cette règle va à l'encontre du principe d'interministérialité.

Les IRA ne seraient pas le bon moyen, car « s'il faut faire un passage dans une école interministérielle, c'est l'ENA qu'il faut prévoir pour les I.A.S.S ». En effet, les IRA forment des attachés. Or Jean-Pierre HARDY n'a jamais vu d'attaché, en charge de dossiers interministériels. C'est une tâche réservée aux I.A.S.S., aux exécutifs élus, aux corps recrutés par l'ENA... Certes, nous serions ravis que nos collègues I.A.S.S. soient formés à l'ENA, mais nous sommes surpris d'apprendre que nous ne gérons pas de dossiers interministériels. Dans l'exercice des hautes responsabilités qui sont les siennes, Jean-Pierre HARDY n'a jamais rencontré un « attaché lambda » (selon son expression), surtout pas d'attaché de préfecture ou d'ASU.

Aussi nous l'invitons très cordialement à venir sur le terrain nous faire l'honneur d'une visite. Ceci lui procurera une vision concrète des réalités qui peut être différente de la perception qu'en a une direction régionale parisienne. Souhaitons qu'après la décentralisation, la prochaine fusion des DRASS et de ce qu'il reste des DDASS, « l'I.A.S.S. lambda » ne soit pas une espèce plus menacée de disparition que ne peut l'être « l'attaché lambda ».

De toute façon, l'ENA comme les IRA a vocation à « produire des cadres polyvalents » alors que « l'ENSP forme, dans un cadre interprofessionnel, des I.A.S.S. experts ». Loin de nous l'idée de refuser l'expertise de nos collègues I.A.S.S. et la qualité des enseignements de l'ENSP. Deux observations cependant :

- En premier lieu, si la formation interministérielle est mieux assurée dans le cadre d'une école spécialisée, autant en informer tout de suite la direction de l'ENA.
- En second lieu, il ne semble pas antinomique d'assurer en un an une formation interministérielle, puis au cours d'une seconde année, d'assurer dans une école spécialisée (l'ENSP) la formation à l'expertise qui est réclamée. A priori, et sous réserve d'examen, nous souhaiterions que ceci se généralise.

Sur le fond, Hardy estime que « l'enjeu réel de la réforme est la sauvegarde de la protection sociale et de la santé publique et non la survie des IRA ». Il y a une disproportion trop grande. Les IRA ne vont pas détruire notre système de protection sociale car ils n'ont pas une telle capacité de nuisance...

L'enjeu du propos de Jean-Pierre HARDY est surtout corporatiste. Les grilles de rémunération des attachés et des I.A.S.S. sont les mêmes. Derrière la demande d'accorder l'ENA aux I.A.S.S., il y a le souhait d'être alignés sur le statut des inspecteurs de travail, un complexe qui date de plus presque 20 ans... Nous le comprenons. Mais nous croyons qu'il vaut mieux un discours et des actions de rassemblement que des divisions pour défendre l'interministérialité.

Sur la forme, il a échappé à l'auteur que la violence des termes employés à l'égard des IRA et des attachés peut être ressentie comme une injure. Nous approuvons quand il affirme que la formation doit articuler savoir, savoir-faire, savoir-être. Mais, avec une malice qu'il nous pardonne certainement, nous lui suggérons de compléter le triptyque par ... le savoir-vivre.

Ce genre d'article fait rire. Il incite à penser – ou ne fait que confirmer – que certains fonctionnaires A' de l'Etat sont beaucoup plus enclins à théoriser sur ce qu'ils devraient être plutôt que d'agir efficacement et de manière dynamique au service du public qu'ils ont oublié depuis longtemps et qu'ils ne croisent que dans le métro.

En collaboration :

Alexis MAVROCORDATO : Ancien chargé de mission d'un président de conseil général.
Ancien chef de bureau de cabinet de préfet.
Conseiller d'administration scolaire et universitaire.

Jean-Marie POULIQUEN : Attaché principal territorial.
Ancien IASS, mis à la disposition d'un conseil général puis intégré à la Fonction Publique territoriale.

XXV^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'IRA DE LILLE

L'association des anciens élèves de l'IRA de Lille a organisé un colloque sur l'ouverture internationale des IRA à l'occasion des festivités du XXV^{ème} anniversaire de l'IRA de Lille.

Philippe GEORGES, directeur de l'IRA, animait les débats en présence de Jean PROT, représentant le ministère de la fonction publique. La présence du directeur de l'Ecole Publique d'Administration d'Arménie, créée avec l'aide l'IRA de Lille était le témoignage de la durée et du sérieux de la coopération entre ces deux écoles administratives.

Didier MAUS, directeur de l'Institut International d'Administration Publique, a planté le décor : « L'efficacité de l'administration d'un pays est aujourd'hui appréciée comme un élément d'efficacité de son économie. » « Il y a un vrai marché de la coopération, un marché qui se mesure » précise Daniel GRAS, directeur de la SODETEG, société partenaire de l'IRA de Lille en matière de coopération. Ce marché est précieux pour l'influence et le rayonnement de la France et de la francophonie dans le monde.

Il y a des concurrents redoutables : les Anglo-saxons, les Allemands, mais aussi le Québec qui joue à la fois sur la francophonie et sur le système de management des U.S.A.

Le centre national de la fonction publique territoriale, conscient que l'ouverture internationale, l'Europe en particulier, est devenue une matière quotidienne, se dote des moyens pour aborder ce marché ainsi que l'indique Alain VARNAY, son directeur.

Didier MAUS, approuvé par les participants, souligne que les directeurs des instituts de formation de la fonction publique doivent se transformer en « commerciaux internationaux » efficaces.

Notre seul regret : les collègues de Philippe GEORGES n'étaient ni à ses côtés, ni représentés, pour recevoir la bonne parole. Félicitations à nos collègues de Lille pour la qualité de cette manifestation et son organisation. Merci à Philippe GEORGES de son chaleureux accueil.

Jacqueline GONET et Alexis MAVROCORDATO
Représentants de l'A.A.E.R.A.N. auprès de l'Union